

DIU Thérapeutique anti-infectieuse (TAI)

Objectifs

Ce diplôme a pour but d'actualiser et approfondir ses connaissances en Thérapeutique Anti-Infectieuse en pratique de Ville et Hospitalière.

Organisation pédagogique

Le volume horaire de ce diplôme est de 70 heures et se déroule sur 1 an.

Les heures de formation sont décomposées en 10 séminaires, alternativement à Dijon et Besançon.

Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par un examen écrit de 2h.

L'assiduité est obligatoire pour pouvoir passer l'examen (participation minimum : 7 journées complètes).

Contenus

Principes généraux de microbiologie

Du bon usage des anti-infectieux

Les antibiotiques

Antibiotiques (suite) / Antifongiques

Infections - Virales / Selon le terrain

Pathologies Infectieuses

Pathologies Infectieuses

Pathologies Infectieuses - Vaccins

Infections et Immunodépression (dont VIH)

Tropiques - Alertes Sanitaires

Publics et prérequis

- Docteurs en médecine français.
- Etudiants en médecine en troisième cycle.
- Médecins étrangers pourvus d'un diplôme de Docteur en Médecine et ayant le droit d'exercer dans leur pays.
- Docteurs en pharmacie.
- Sur dérogation, toute personne dont l'activité professionnelle implique une bonne connaissance de l'utilisation des traitements anti-infectieux (délégués médicaux, vétérinaires...).

Les intervenants

Pr Lionel PIROTH

Pr Pascal CHAVANET

Tarifs

Droits administratifs : Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE / le Ministère

Droits pédagogiques : 960 €

Contacter

MATHIAS VERMARE

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter Mathias VERMARE via l'adresse :

Umdpcs02@u-bourgogne.fr

Par téléphone : 03 80 39 32 85